

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Catégorie de part "Classic" de classe C - BNP PARIBAS OBLI CT (FR0010112094)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : De classification Obligations et autres titres de créance libellés en euro, le FCP a pour objectif de rechercher, sur un horizon d'investissement minimum d'un an, une performance nette des frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1- 3 Years (RI) (Indicateur de référence) coupons réinvestis.

Caractéristiques essentielles du FCP : Afin d'atteindre l'objectif de gestion, l'équipe de gestion obligataire euro met en place une stratégie en quatre étapes : (i) le comité obligataire dégage les principaux axes de la politique de gestion obligataire, en terme de sensibilité aux taux d'intérêt, de positionnement sur la courbe des taux et d'exposition au risque de crédit (ii) les responsables de la gestion obligataire déterminent ensuite les scénarii de taux et de crédit pour l'allocation quantitative du risque en terme de sensibilité cible et d'exposition aux risques de crédit (iii) les émetteurs sont sélectionnés sur la base des recommandations émises par les analystes spécialisés sur le risque de crédit et de l'étude des écarts de rémunération entre les signatures (iv) sur la base des éléments précités par l'équipe de gestion obligataire procède à la construction du portefeuille de BNP PARIBAS OBLI CT en choisissant les instruments financiers.

Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. Les notations mentionnées ici ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique, mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres. Le FCP est principalement investi en produits de taux libellés en euro: obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées et/ou convertibles à caractère obligataire et instruments à caractère monétaire.

Le FCP investit également sur des instruments du marché monétaire à faible sensibilité et pouvant bénéficier lors de leur acquisition d'une notation minimale A1 (Standard & Poor's) ou P1 (Moody's) ou F1 (Fitch) ou de notation jugée équivalente par la société de gestion. La part des TCN et obligations ayant une notation inférieure ou égale à Baa3 Moody's ou BBB- (Standard & Poor's) ou BBB- (Fitch) ou n'ayant pas de notation, considérés comme des titres spéculatifs, ne représentera pas plus de 5% de l'actif net. Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à 4. La dette privée peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français et/ou étrangers pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques de taux et/ou de crédit. Les instruments dérivés sur devises seront utilisés pour couvrir le portefeuille, et l'exposer dans la limite de 1% maximum de l'actif net.

Les demandes de rachat sont centralisées auprès de BNP Paribas Securities Services du lundi au vendredi à 13 heures. Les ordres centralisés un jour donné à 13 heures sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du même jour, réglés dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Affectation du résultat net : Capitalisation. Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Autres informations :

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'investissement dans des instruments de type monétaire et obligations à court terme avec une volatilité très basse justifie la catégorie de risque.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit:** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- **Risque lié aux instruments dérivés:** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 % : souscriptions <8.000€ ; 0,5% : souscriptions de 8.000 à 150.000€ ; 0,25% : souscriptions > 150.000€
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,02% ^(*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

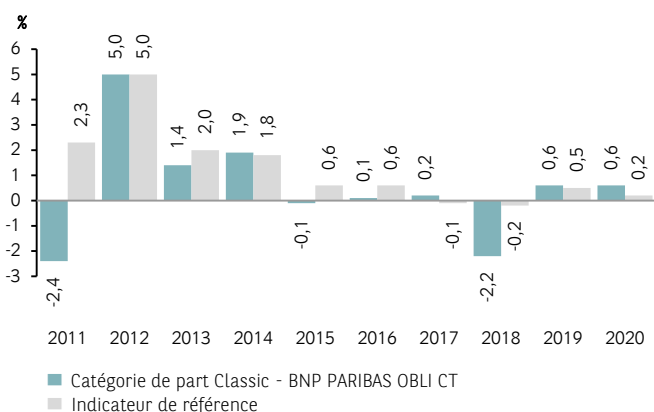
Les frais d'entrée ne s'appliquent pas en cas d'échange entre des parts Classic.

(*) L'évaluation des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- Le FCP a été créé le 15 septembre 2004 ;
- La part a été créée le 15 septembre 2004 ;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.
- Le FCP est conforme à la directive 2009/65/CE depuis le 26 octobre 2018.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Le(s) document(s) d'informations clés pour l'investisseur (DICI) de(s) (l')autre(s) catégorie(s) de parts du FCP, le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques rédigés en français sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2021.